

Coup d'État pro-US en Ukraine

RÉSEAU VOLTAIRE | 23 FÉVRIER 2014

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO فارسی



Sous le contrôle et en présence de diplomates états–uniens, la Verkhvna Rada ukrainienne a opéré un coup d'État, les 22 et 23 février 2014.

Le Parlement a d'abord pris acte de la démission forcée de son président et élu à sa place l'ancien patron des services secrets, Olexandre Tourtchinov.

Puis, 328 députés sur 450 ont abrogé la Constitution et lui ont substitué celle de 2004 [1], c'est-à-dire sans référendum et en situation d'urgence en violation des articles 156 et 157 de la Constitution.

Dans la foulée, les députés ont destitué le président de la République, Viktor Ianoukovytch, sans respecter la procédure d'impeachment et sans contrôle de la Cour constitutionnelle, c'est-à-dire en violation de l'article 111 de la Constitution.

Ils ont voté la libération de l'ancien Premier ministre et milliardaire, Ioulia Tymochenko, condamnée à 7 ans de réclusion pour abus de pouvoir, et dont Olexandre Tourtchinov est le fondé de pouvoir.

Enfin, le lendemain, ils ont proclamé Olexandre Tourtchinov président par intérim, en violation de l'article 112 de la

Constitution.

Outrepassant ses pouvoirs intérimaires, le « président » Tourtchinov a nommé son ami Valentin Nalivaytchenko à la tête des services secrets, puis il a convoqué une élection présidentielle au 25 mai à laquelle Ioulia Tymochenko devrait être candidate.

Ce coup d'État a été immédiatement salué comme un « retour à la démocratie » (sic) par les puissances occidentales.

Documents joints



Constitution ukrainienne (en anglais)
(Word – 364 ko)

[1] En 2004, la Constitution avait été profondément amendée pour transformer le régime parlementaire en un régime présidentiel comme aux États-Unis.

Source : « Coup d'État pro-US en Ukraine », *Réseau Voltaire*, 23 février 2014, www.voltairenet.org/article182305.html